

de la **Communauté de Communes**
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2013/68

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	31

L'An deux mille treize et le **jeudi 24 octobre à 20 heures 30**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 octobre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à ARUDY, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, BELESTALABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, GOMEZ, LAJOURNADE, PAROIX, MARTIN, CARRERE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, SARRAILH, GASSIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, SOULE, GANTCH, CASENAVE, TOUTU, LAMOURE et MOUNAUT Marie-Josée..

Présent(s) suppléant(s) : M. MOUNAUT Pierre.

M. TEXIER donne procuration à Mme GANTCH

Secrétaire de séance : M. DOUMECQ

OBJET : TOURISME - Plan d'actions du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron Haut-Béarn

Le conseil du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron Haut Béarn, lors de sa séance du 16 juillet 2013, a approuvé un plan d'actions touristiques susceptibles d'être mis en place du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2016. Il sollicite la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, EPCI membre, afin qu'elle délibère sur ce plan.

8 postes ont été déterminés :

- Professionnalisation des acteurs
- Démarche qualité restaurants
- Démarche qualité hébergements
- Coopération avec les territoires voisins
- Communication : édition, site web et relations presse
- Structuration des offices de tourisme
- Elaboration de produits
- Commercialisation de produits, observation économique

REÇU

le 28 OCT. 2013

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité,
(ABSTENTION : 5 VOIX, POUR : 20 voix, CONTRE : 11 voix)

considérant que ce plan est la suite logique de l'action déjà entreprise à l'échelle du Haut Béarn,

ENTERINE son contenu.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU